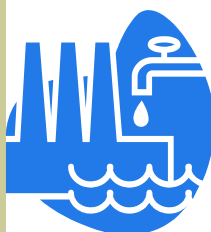


L'eau et notre santé



Nous avons reçu au deuxième semestre 2010, notre facture d'eau. Elle était accompagnée d'une **analyse sur la qualité de l'eau distribuée en 2009**.

L'un des paramètres analysés concerne les pesticides. **Un seul prélèvement a été effectué en 2009 contre les 4 minimums annuels obligatoires.**

Nous avons contacté l'Agence Régionale de Santé, responsable de ces prélèvements. Celle-ci reconnaît **qu'il s'agit là d'un dysfonctionnement.**

La facture est là, mais l'eau en 2009 n'a pas été correctement contrôlée !

Rejoignez-nous:

Cotisation à partir de 16€ à adresser avec vos coordonnées à notre secrétariat.

*66% de votre cotisation versée en 2010 est déductible de votre impôt dans la limite de 20% de votre revenu imposable

L'eau et notre santé encore...!

L'eau, consommée à Bois le Roi, ne provient pas de la Seine mais de **4 forages**.

Les 3 plus anciens forages sont en forêt de Fontainebleau et **le quatrième est à côté du château d'eau** de Bois le Roi. Ce dernier, a été mis en service en 2004. Il **n'a pas de pesticide décelable.**

Lors de la dernière mesure disponible en 2003, la teneur en pesticides des 3 forages de la forêt s'élevait à **0,63 microgramme par litre** alors que la teneur d'une eau de qualité **ne doit pas excéder 0,10.**

Il faut savoir, que pour alimenter la commune, **le quatrième forage est suffisant.** Malgré cela, l'eau qui nous est distribuée est toujours **un mélange des 4 forages.**



Château d'eau
Rue Collinet

**L'association demande l'arrêt de ce mélange.
Les pesticides, moins il y en a dans l'eau, mieux on se porte !**

Le traitement séparé des eaux de pluie.

En 2005, dans le haut de l'avenue Foch, l'**implantation d'un réseau séparé de collecte des eaux de pluie et des eaux usées a été commencée**, puis **stoppée** au milieu de l'avenue.

Les travaux devaient reprendre pendant l'été 2010
Au dernier moment, **plus rien.**

Il n'y aurait plus d'argent pour mettre l'assainissement aux normes !



Secrétariat
51 rue du cormier
77590 Bois le Roi



Avenir des activités culturelles

Les associations sportives, environnementales ou artistiques de Bois le Roi, **contribuent largement à notre qualité de vie** et font partie de notre quotidien.

L'association du **TRAIT D'UNION** avec son école de musique, de théâtre, d'arts plastiques, sans oublier le bébé accueil, en est **une composante très importante**.

Beaucoup d'adhérents de Bois le Roi Environnement sont membres du Trait d'Union. Nous y sommes très attachés.

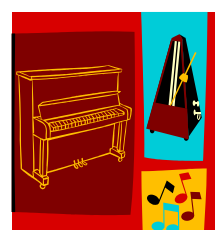
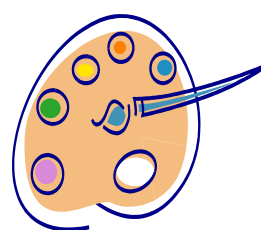
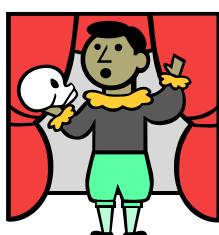
Aujourd'hui, **sa situation est préoccupante** :

- La **présidente et l'ensemble du bureau** de l'association viennent **subitement de démissionner**.
- Le nouveau président est un **élu municipal**.
S'agit-il d'une mise sous tutelle ?
- L'**assemblée générale** du 9 décembre dernier a été **expédiée en 25 minutes**.
- Les rapports moraux et financiers **ont été survolés**.
Un **budget de plus de 300 000€** (dont 130 000 € de subvention de la mairie) mériterait pourtant qu'on s'y attarde.
- L'**ambiance et la gestion interne** ne sont pas des plus sereines.
- Le **rayonnement** du Trait d'Union **est mis à mal**.
- L'**opacité sur son fonctionnement** n'est pas rassurante.

Bon nombre d'adhérents et sympathisants sont inquiets de la tournure des événements.

- Le TRAIT d'UNION subit également les conséquences d'un projet de centre culturel **très mal mené, entaché de graves défauts et sanctionné par le Conseil d'Etat**.
Le **budget de ce projet s'alourdit au fil du temps**: les **2,8 millions d'€ HT** sont maintenant atteints en regard des **942 000€ initialement prévus**.

Quel avenir pour le TRAIT d'UNION ?



Retrouvez tous nos dossiers sur www.blenvironnement.org